



## **MARCHE DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA RUE DES BARBIERS**

### **LOT N°1 – Travaux de voirie**

### **AVENANT N°1**

#### **A Renseignements relatifs au marché**

**Pouvoir Adjudicateur :**

**Communauté de Communes du Briançonnais,  
Place des Cordeliers, 1 rue Aspirant JAN  
05 100 BRIANCON**

Représenté par M. Alain FARDELLA, Président.

Titulaire du marché (désignation et adresse) :

**Entreprise BLANCHARD  
3, rue du centre  
Chantemerle BP 8  
05 330 SAINT-CHAFFREY**

**Objet : Marché de travaux de réaménagement des rues des barbiers et des  
lampiers – Lot 1 : Travaux de voirie**

Montant initial du marché : 278 221.99 € HT

Modifications successives de ce montant: Néant

Avenants précédents ayant un objet autre que la modification du montant du marché :  
Néant

## **B Objet de l'avenant**

Un OS pour travaux supplémentaires a été transmis à l'entreprise BLANCHARD concernant une purge à réaliser sous la voie au droit de l'intersection rues des Barbiers et des Lampiers.

Par ailleurs, lors des travaux de reprofilage de la voie, il s'est avéré que les murs de clôtures de la SAMSE et CHARVET bordant tout le linéaire de la rue des barbiers et soutenant le talus n'étaient pas fondés. Par conséquent, afin de ne pas déstabiliser les parcelles, il était obligatoire d'inverser la pente de la voie.

Le devis ci-après récapitule les catégories de travaux en plus et en moins-value.

La plus-value par rapport au marché initial s'élève à 21 833.85 € HT

Le marché, d'un montant initial de 278 221.99 € HT, serait donc porté avec cet avenant à 300 055.84 € HT, soit une augmentation de 7.85 %.

## **C Justification du présent avenant**

Le présent avenant porte sur deux points :

- 1. Purge du virage entre la rue des Barbiers et des Lampiers** : Sur une surface de 1220 m<sup>2</sup>, le socle actuel de chaussée comprend des matériaux instables. Afin d'assurer une voie pérenne dans le temps, il est nécessaire de purger cette zone sur 60cm.
- 2. Modification du profil de la rue des Barbiers** : Lors des opérations de reprofilage, il est apparu que les murs de clôtures des entreprises de la SAMSE et CHARVET n'étaient pas fondés. Aussi, le profil de la voie a dû être modifié afin de ne pas déstabiliser les parcelles desdites entreprises. Par conséquent, les quantités et typologie de bordures, de canalisation ont dû être modifiées.

## **D Avis préalable de la Commission d'appel d'offres**

Cet avenant dépassant 5% du montant initial H.T. du marché, il est donc soumis, conformément à l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, à l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres.

## **E Signatures**

A,

le,

*Le représentant légal*

*Le titulaire,*

*du pouvoir adjudicateur,*

**Annexe 1 :**

Poste	Description	Qté	Prix U € HT	Montant € HT
<b>Modification de la pente de la voie</b>				
2.4.1.1.1	Bordure T2 coulée en place	-248,00	12,00	-2 976,0 €
2.4.2.1.1	Bordurette Type P3 coulée en place	-120,00	33,00	-3 960,0 €
2.4.3.1.1.	Caniveau type CC2	-262,50	46,00	-12 075,0 €
PN 2.4.5.1.	Bordure T2	248,00	45,00	11 160,0 €
2.5.1	Réfection provisoire de chaussée enduit bicouche	-249,38	5,00	-1 246,9 €
2.6.2	couche d'accrochage exécuté à la rampe	157,50	0,50	78,8 €
2.6.3.1.1	Enrobé0/10 (m <sup>2</sup> ) dosé à 150Kg/m <sup>2</sup>	157,50	14,00	2 205,0 €
2.6.3.1.2	Grave bitume 0/14 sur 8 cm (m <sup>2</sup> )	157,50	17,00	2 677,5 €
2.7.2.1.1.	Marquage routier Bandes continues ou discontinues Largeur 0,10m	-300,00	1,20	-360,0 €
PN 2.7.2.1.2	Marquage résine gravillonnée (ml)	300,00	8,30	2 490,0 €
2.8.1	traitement à la pouzzolane	-20,00	50,00	-1 000,0 €
2.8.2.	Plantation	-80,00	13,60	-1 088,0 €
3.1.1.1.1.	Tranchées pour collecteur EP jusqu'à diam 200mm	67,00	51,00	3 417,0 €
3.1.2.1.1.	Tuyau PVC CR8 O160	67,00	13,50	904,5 €
3.2.1.1.1.	Tranchés pour simple canalisation Profondeur 0 à 1,5 m; jusqu'à diam 300	-135,00	70,00	-9 450,0 €
3.2.2.1.1.	Tuyaux extérieur 32mm	-135,00	5,00	-675,0 €
3.2.3.1.1	Branchement DN 32Conduite DN<= 150 mm	-1,00	250,00	-250,0 €
3.2.3.1.1	Robinet vannes modèle moyen 14Kg	-1,00	90,00	-90,0 €
3.2.5.3.	Forfait goutte à goutte	-40,00%	1400,00	-560,0 €
<b>TOTAL Modification pente de la voie</b>				<b>-10 798,2 €</b>

<b>Purge intersection rues des barbiers et des lampiers</b>				
PN 2.2.3.1	Déblais pour purge sur une épaisseur de 0,6 m en m3 avec mise en décharge agréée choisie par l'entrepreneur	732	17,0 €	12 444,0 €
2.2.4.1	Géotextile en m <sup>2</sup>	1220	2,0 €	2 440,0 €
2.3.2.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave reconstituées, calibrées et concassées concassé 0/31,5 sur 10 cm en m3	84	65,0 €	5 460,0 €
2.3.3.1	Mélange Terre-Pierre en m3	-10	40,0 €	-400,0 €
2.2.4.1	Remblai d'emprunt pour cloutage fond de purge Type 100/300 sur 0,45m en m3	549	32,0 €	17 568,0 €
2.2.1.1	Rabotage sur chaussée définitive	-1220	4,0 €	-4 880,0 €
<b>TOTAL Purge intersection rues des barbiers et des lampiers</b>				<b>32 632,0 €</b>

<b>TOTAL Avenant n°1</b>				<b>21 833,9 €</b>
--------------------------	--	--	--	-------------------